

**Ce PV ne sera formellement adopté qu'à la prochaine assemblée régionale de la Région Centre.**

## Assemblée régionale SCCV - Secteur Centre - 8.11.19 à Oppens

### 1 - Accueil - Présences

M. Michel Panchaud remercie chaleureusement le CM Le Cœur qui chante d'Orzens-Oppens de nous accueillir dans la grande salle d'Oppens. Une présentation rapide du chœur nous est proposée par la présidente, Mme Margrit Pitton.

Sont présents pour représenter la SCCV : Mrs-Mmes Michel Panchaud, responsable de cette région ; Edwige Clot (présidente de la commission de musique), Christophe Grunder (responsable adresses des chœurs) et Agnès Bléron (PV).

M. Jean-Luc Bezençon : responsable de la région Centre est excusé.

Les sociétés suivantes sont représentées : CD de Renens - CM l'Air du Temps (Bottens-Morrens) - CM Atout Chœur (Cugy) - CM La Talentelle (Echallens) - EV Ephémère (Eclagnens) - EV Fa7 (Lausanne) - CM Le Cœur qui chante (Oppens-Orzens) - CM l'Aloëttaz (Penthalaz) - CM La Voix des Campagnes (Thierrens) - CH l'Avenir (Forel-Lavaux) - CH de La Pontaise (Lausanne) - CH l'Harmonie des Campagnes (Pailly) - CH l'Espérance (Penthéréaz) - CH de Poliez-le-Grand - Quatuor GAFE (Bottens)

Sociétés excusées : EV Solstice (Echallens) - CH l'Harmonie des Campagnes (Goumoens-la-Ville) - CH l'Harmonie (Savigny).

Société absente : CM (Parenthèse (Forel-Lavaux)).

### 2 - Approbation du PV du 8 novembre 2018.

Le PV est accepté à l'unanimité.

### 3 - Renouvellement des instances.

Pour chaque région, il y a 2 représentants au Comité Cantonal. Les représentants sont :

- ❖ Pour la région Centre, Michel Panchaud
- ❖ Pour la région Est : Mary Chabloz. Il manque 1 personne.
- ❖ Pour la région Nord : Yvan Ney. Il manque 1 personne.
- ❖ Pour la région Ouest : Céline Balducci et Jean-Jacques Mercier.

Nous savons aussi que la présidente de la SCCV quittera ses fonctions à l'AD 2022.

Toutes les bonnes volontés sont acceptées pour prendre en charge ces postes.

### 4 - FestiMusiques à Moudon : 13 et 14 juin 2020.

La SCCV prendra en charge la buvette des chanteurs 1 jour. Comme chaque année, nous avons besoin de quelques bénévoles. Vous pouvez vous annoncer à Mary Chabloz (marychabloz@bluewin.ch).

Cette année, peu de chorales étaient présentes.

Chaque société participante reçoit Frs 300.- et chaque choriste reçoit un bon de Frs 7.50 à utiliser sur le site de la fête.

Inscrivez-vous ! C'est une belle occasion de fraterniser, de chanter et d'écouter des musiciens et chanteurs

d'autres horizons. Voir le site Internet (festival-moudon.ch) pour toute autre information.

## 5 - Suisa - Partitions SCCV.

### ❖ Suisa :

- déclaration des œuvres : le nouveau logiciel créé par l'Union Suisse des Chorales pour les déclarations Suisa a été envoyé à tous les présidents. Chaque chœur doit mettre son propre mot de passe, et une adresse mail « générique » (c'est plus facile en cas de changement de président) : info@xxxxxxx.ch. Le délai pour la déclaration est toujours au 30 novembre de l'année en cours pour l'année passée. Au début, il faut un peu chercher et s'approprier ce nouveau logiciel pour réussir, petit à petit, à être à l'aise.
- Si plusieurs chœurs se rassemblent pour interpréter une œuvre, c'est la société organisatrice qui fait la déclaration.

### ❖ Partitions :

- Pas de photocopies !!! Les compositeurs et musiciens vivent des rémunérations de leur travail au travers de nos déclarations à la Suisa
- Les chœurs mixtes peuvent choisir (en 2019) une partition à un prix raisonnable et envoyer la facture à la SCCV qui l'honorera pour vous. Délai au 31 décembre 2019.
- De plus, l'année avant la Fête Cantonale, chaque chœur SCCV recevra gratuitement une partition qui servira de chœur d'ensemble à la prochaine fête.

## 6 - Prochaine Fête Cantonale à Gland.

- ❖ Les dates sont les suivantes : 1-2 et 8-9 mai 2021 à Gland. C'est M. Gérald Creteigny qui est le président d'organisation.
- ❖ Les sociétés SCCV suivantes organisent cette Fête Cantonale :
  - CM L'Alouette - Bursins
  - CM Chantevigne - Mont-sur-Rolle
  - CM La Récréation - Morges
  - CH du Léman - Coppet
  - CM Le Chêne - Gland (société non-SCCV).
- ❖ Les chœurs pourront s'inscrire dans les catégories suivantes :
  1. Prestation par catégorie : devant jury, avec un chant imposé (avec ou sans lecture)
  2. Libre : devant jury, pas de chant imposé (avec ou sans lecture)
  3. Chœurs de rencontre : partager le temps avec 1 ou 2 autres chœurs sans jury
  4. Ensembles vocaux.
- ❖ Les préinscriptions seront envoyées la première semaine de janvier 2020 avec retour pour le 29 février 2020. Le prix de la carte de fête y figurera. Les membres des chorales non SCCV paieront un tarif plus élevé.
- ❖ Les inscriptions définitives seront envoyées en septembre 2020 avec retour pour le 31 octobre 2020. Les titres des pièces de choix devront y figurer.
- ❖ La nouvelle grille d'évaluation de l'USC prévoit des notes
- ❖ Les experts sont agréés par l'USC et seront non-vaudois
- ❖ Les lectures de 50' sont commandées. Un même compositeur écrira les lectures pour la même catégorie et difficulté 1, 2 ou 3.
- ❖ La lecture de 5' n'aura pas lieu en 2021. Cela coûte cher, peu de sociétés se lançaient ce défi, dans les chorales, jamais le travail ne se fait de cette façon, grand stress pour le chef et les choristes !
- ❖ Atelier dès septembre 2020 : compositeur J. F. Michel, parolier P. Charles. Grâce à un legs de Frs 25.000.- nous pouvons mettre sur pied cet atelier avec chœurs, cuivres et percussions (selon la demande du donateur).

Le budget est d'environ Frs 100.000.-. Cela concernera les CD, CM, CH, CE et CJ\*.

  - Le chef sera Dominique Tille.
  - Ces concerts d'ouverture de Fête Cantonale seront donnés au Rosey à Rolle. Nous sommes à la recherche de sponsors.

- Les inscriptions vous parviendront fin janvier/début février 2020. Les répétitions commenceront en automne.

## **7 - Dootix.**

- ❖ Chaque société peut maintenant gérer ses membres de manière autonome depuis son portail personnel : changements de statut (présidence, chef, secrétaire, ...), suppression et/ou modifications, années de congé, ...
- ❖ C. Grunder enverra à chaque société un mode d'emploi de ce logiciel. Il nous fait une petite démonstration d'utilisation.
- ❖ Les membres de chaque société sont déjà enregistrés, mais des renseignements sont à compléter par la personne responsable (tél, natel, ...)
- ❖ Ne pas inscrire les membres passifs. Autrement, ils paieraient une cotisation puisque la cotisation sera calculée en fonction de ces registres.
- ❖ Les membres décédés sont à annoncer à C. Grunder.
- ❖ Pensée du soir : le plus gros problème se situe entre l'écran et la chaise .....

## **8 - Messe de la Saint-Jean de JS Bach.**

Il n'y aura pas de schubertiades dans l'immédiat. Pour pallier ce manque, Pascal Meyer propose aux choristes SCCV d'accompagner son chœur Pro Arte en chantant quelques chorals. Le concert est prévu le 26 février 2020 à la cathédrale de Lausanne. Renseignements et inscriptions suivront prochainement.

## **9 - Propositions individuelles et divers.**

Propositions classées par date :

- ❖ La Lyre de Moudon : concerts le 10 novembre 2019 au Temple d'Orbe et le 17 novembre 2019 au Temple Saint-Etienne de Moudon.
- ❖ Chœur mixte Atout Chœur de Cugy : soirées annuelles les 23 et 24 novembre 2019.
- ❖ Le Cœur qui chante (Orzens-Oppens) a ses soirées les 10, 11, 15, 17 et 18 janvier 2020. Partie chantée et partie théâtre. Ce chœur fêtera aussi ses 60 ans le 8 février 2020 en invitant des sociétés amies.
- ❖ Chœur d'hommes de Poliez-le-Grand : soirées annuelles les 14 et 21 mars 2020.
- ❖ Chœur d'Hommes La Pontaise de Lausanne : soirée annuelle le samedi 2 mai 2020 à la salle Paderewski.
- ❖ Chœur mixte de Penthalaz fêtera 50 ans en 2020, en association avec le chœur de Penthaz. A Penthaz le 2 mai 2020, à Penthalaz le 9 mai 2020.
- ❖ Chœur de Dames de Renens fêteront leurs 75 ans les 9 et 10 mai 2020. Partie chants et partie théâtre.
- ❖ Fa7 de Lausanne participera les 6 et 7 juin 2020 au Gospelair à Bulle. 26 chœurs environs (Suisse et étrangers) participeront à ces rencontres.

Des remerciements sont adressés à Christophe Grunder et Agnès Bléron pour le travail (parfois un peu ingrat) au service des chœurs.

M. Michel Panchaud clôt cette assemblée régionale et remercie le CM Le Cœur qui chante d'Oppens-Orzens pour l'apéritif offert aux participants.

\* : CD, CM, CH : Chœur de Dames, Chœur Mixte, Chœur d'Hommes  
CE et CJ : Chœur d'Enfants et Chœur de Jeunes.

**Prochaine Assemblée des Délégués** : dimanche 15 mars 2019 à Corcelles-près-Payerne.

**Prochaine Assemblée Régionale** : vendredi 13 novembre 2020 à 20h. Lieu à déterminer.